



**Syndicat  
CGT  
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr  
cgt.cleon@renault.com  
fax: 01 76 86 78 40

**Accord de compétitivité:  
Il va falloir se mettre en  
grève !!**

**Site CGT Cléon: [cgtrenaultcleon.fr](http://cgtrenaultcleon.fr)**

Mardi 6 décembre 2016

## **Compétitivité: réunion du 29 novembre sur la «reconnaissance».**

**La direction annonce que les discussions sur les salaires et qualifications sont renvoyées à 2017 en précisant que :**

**- Les salaires des APR et des cadres, sont globalement « conformes au marché ».**

**En clair, le cadre des futures négociations est tracé : rien de plus que le marché en 2017 !**

**Quant aux ETAM, les salaires Renault seraient 10% supérieurs au marché. En clair, il faudra au fil du temps revoir à la baisse « la performance individuelle » des ETAM !**

**Un scandale !**

**Et nos dirigeants, qui ont vu leur rémunération progresser de 88% en 3 ans, ils sont situés comment par rapport au marché?**

**Et ils osent venir nous raconter de telles inepties en face...**

**La direction annonce, sans rire qu'elle va « encourager les actions de valorisation des contributions individuelles et collectives au niveau local. Exemples: Les excellents en Fabrication, les repas d'UET». Bientôt payés en pizza ?**

**Conclusion : la direction renvoie à plus tard la question des salaires, et cadre très clairement le contenu des futures discussions «Rien ou pas grand chose».**

**La CGT revendique le retour des AGS pour toutes les catégories professionnelles !**

## **Compétitivité: fin des négociations le 13 décembre ?**

Attention, l'heure de vérité approche, il reste deux réunions

- **Le 6 décembre** : «Dialogue social, filière automobile, territoire».
- **Le 13 décembre** : «Synthèse et conclusion».

La CGT appelle les salariés à se tenir prêts à réagir dans les jours qui viennent. Alors que les ventes et les bénéfices explosent, pas question de laisser passer ce nouvel accord de régression sociale.

**Pour la CGT, le projet présenté par la direction n'est pas acceptable :**

**HS obligatoires d'1H15 par jour et CTC à l'heure : flexibilité à outrance !!**

- **Le positionnement des CTC à l'heure, par secteur et par roulement.**

On imagine les bidouillages que permettrait cette «mesure». En cas d'arrêt de chaîne, pour panne, manque pièce... retour à la maison... avec rattrapage le samedi suivant... **Invivable !**

- Les heures supplémentaires obligatoires, 1H15 par jour possible, avec un délai de prévenance de 2 jours !!

**La flexibilité et la gestion à la petite semaine, on n'en veut pas !!**

**Comme l'annonce la direction :  
suppression de « au minimum » 50% des  
intérimaires.**

La direction annonce en effet la suppression de «*au minimum*», 50% des intérimaires, en répartissant la charge de travail sur les salariés qui resteront et en automatisant et en robotisant les postes en production...

- Selon les «projets de la direction», **plus de 5000 intérimaires vont se retrouver au chômage et, pour les salariés qui resteront, CDI et intérimaires, ce sera: cadences infernales et intensification du travail !**

**L'objectif de la direction est de passer de 64 véhicules par salarié par an à 90 véhicules par salarié par an, soit près de 29% de gain de productivité !!**

- **29% de salariés en moins pour faire le même boulot !!**

**La CGT demande l'embauche des intérimaires, avec un objectif: travailler tous pour travailler moins, Renault a largement les moyens (15 milliards d'euros dans les caisses, ça permet de voir venir...)**

**Arrêt des DA.**

- La direction, en supprimant les DA a fait beaucoup de mécontents.

La direction veut revenir au DACS, **la CGT demande le retour des DA, mais avec des embauches en conséquence et anticipées !!**

## Samedis obligatoires.

Rappel:

La direction, dans un premier temps, a tenté d'imposer:

- 24 samedis obligatoires et gratuits par salarié.
- 1h30 de débordement obligatoire par jour sans majoration des Heures Supplémentaires à 25% pour toutes les catégories professionnelles...

**Avant d'annoncer qu'elle reportait sa décision à plus tard... (2 jours avant l'appel à la grève sur le groupe de la CGT).**

Le 15 novembre, la direction annonçait :

- Les samedis obligatoires pour rattraper les jours de CTC négatifs, avec un délai de prévenance de 2 jours.

Ces samedis seraient payés à 25%: 20 à 30 euros par samedi obligatoire travaillé !!

**Toujours inacceptable !!**

## Embauches: le compte n'y est pas.

Sur le groupe:

- **10 000 intérimaires.**
- **4000 prestataires.**
- **plus de 4000 départs prévisibles en 3 ans.**

La direction annonce vouloir embaucher 3000 salariés en 3 ans dont 1500 sur les sites industriels.

En comparant les chiffres ci-dessus, on s'aperçoit que cette annonce est en décalage total avec les besoins réels.

**14 000 précaires, 4000 départs et 3000 embauches !!**

**Ce n'est pas acceptable !!**